



COMMUNICATION

# Elections municipales à La Baule-Escoublac : un recours pour rien

Publié le 01 février 2021

Les résultats du second tour des dernières élections municipales à La Baule-Escoublac viennent d'être validés par le président de la 6ème Chambre du Tribunal administratif de Nantes par une décision rendue publique en date du 28 janvier 2021.

La victoire de la liste que je menais, « Une Energie nouvelle pour La Baule-Escoublac » est bien confirmée.

Dans ses attendus, le jugement écarte, un à un, les arguments examinés en faisant observer que ceux-ci ne reposent sur aucune preuve avérée et seulement des déclarations non fondées. « Il résulte [...] que M. Gontier n'est pas fondé à demander l'annulation de l'élection contestée. Sa protestation doit, par suite, être rejetée ».

C'est donc un revers de plus pour le candidat mauvais perdant et procédurier qui avait cru bon déposer ce recours. C'est une décision qui contribue notamment à crédibiliser le travail des agents de la Ville de La Baule-Escoublac injustement mis en cause.

Dès sa clôture et dans un souci de transparence, j'ai diffusé publiquement le 18 août 2020 le compte de campagne de ces élections municipales, ce qui n'a toujours pas été fait par le candidat En Marche. Mon compte a été approuvé par une décision de la Commission Nationale des Comptes de Campagne et des Financements Politiques le 18 novembre 2020.

Toute l'équipe majoritaire n'a bien évidemment pas attendu le verdict pour se mettre au travail et répondre aux préoccupations des Bauloises et des Baulois. Cette opposition a choisi de faire de la politique dans les prétoires sans émettre une seule proposition depuis six mois ; nous, nous restons au plus près des habitants afin que notre ville balnéaire préserve son cadre de vie et s'adapte au mieux à la crise que nous subissons.

Désormais, j'espère que cette minorité travaillera enfin de façon constructive, dans l'intérêt des Bauloises et des Baulois. Le contexte que nous connaissons actuellement nous impose d'être dans l'action et non dans l'agitation diffamatoire permanente.

Franck LOUVRIER

Maire de La Baule-Escoublac

Conseiller régional des Pays de la Loire



**VILLE DE LA BAULE**

Ville de La Baule Escoublac  
Hôtel de Ville  
7, avenue Olivier Guichard  
44500 La Baule-Escoublac

📞 02 51 75 75 75

